



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

défense

Question écrite n° 86213

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la campagne itinérante de formation et d'information portant sur le handicap. Elle a eu lieu du 3 au 22 juin et était pilotée par la direction des ressources humaines du ministère de la défense. Il souhaiterait connaître ses actions et les effets escomptés.

Texte de la réponse

Depuis de nombreuses années, le ministère de la défense attache une grande importance au recrutement et à l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la fonction publique, qui constituent une composante à part entière de sa politique de gestion des ressources humaines, ainsi qu'un élément de cohésion sociale. Le plan Handicap triennal mis en oeuvre par le ministère de la défense prévoit, pour les années 2009 à 2011, la réalisation d'actions prioritaires telles que l'organisation d'une campagne itinérante de formation et d'information portant sur le handicap (CIFIH). Cet événement d'envergure nationale, programmé pour trois ans, vise à mobiliser l'ensemble des agents du ministère, civils et militaires, sur la question du handicap ainsi qu'à garantir l'intégration durable et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Dans ce cadre, un espace de plus de 400 m² a été déployé successivement dans plusieurs villes : Paris, Lille, Metz, Toulon, Lyon et Rennes pour l'édition 2009, et Paris, Tours, Bordeaux, Toulouse, Clermont-Ferrand et Brest en 2010. Cet espace, aménagé de manière à susciter l'intérêt des visiteurs et à les encourager à effectuer un parcours pédagogique interactif, a permis de présenter les différentes situations de handicap, leur impact dans le monde du travail et les moyens disponibles pour intégrer et maintenir dans l'emploi les personnes handicapées. Le ministère de la défense a ciblé trois objectifs prioritaires pour la CIFIH : former les différents acteurs « handicap » au sein du ministère de la défense. Ces actions, qui concernent notamment les chefs d'établissement, les directeurs des ressources humaines, les gestionnaires de proximité, les responsables de formation, les médecins de prévention, les chargés de prévention, les assistants de service social et les représentants du personnel visent à créer un maillage pluridisciplinaire indispensable à la prise en compte du handicap dans les différents domaines professionnels ; informer et sensibiliser les agents militaires et civils du ministère de la défense sur le handicap ; organiser une rencontre avec le grand public sous la forme d'un forum de recrutement, mais aussi faciliter les rencontres entre les correspondants « handicap » du ministère de la défense et les associations et organismes intervenant dans l'accompagnement du handicap, l'objectif étant de parvenir à une meilleure complémentarité des différentes actions. Du bilan qui a été dressé des CIFIH organisées en 2009 et 2010, il ressort que les résultats sont à la hauteur des objectifs assignés. Lors de ces deux éditions, plus de 3 500 visiteurs se sont rendus sur les différents sites de la CIFIH. Les témoignages de personnes handicapées, les mises en situation, ainsi que les démonstrations ont eu la préférence des visiteurs. 91 % des participants ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis de l'information dispensée. 1 200 acteurs oeuvrant dans le domaine du handicap ont suivi la formation « handicap et bonnes pratiques ». De nombreux représentants d'organismes de reconversion professionnelle, accompagnés de candidats potentiels au recrutement, ont été accueillis par les correspondants handicap locaux. Ces rendez-vous, dans un contexte privilégié, ont favorisé les échanges et les

initiatives. Sur le plan des réalisations engagées par le ministère de la défense en matière d'intégration des personnels en situation de handicap, il est constaté que les dépenses dédiées à l'aménagement des postes de travail ont augmenté de 40 % entre le 1er juillet 2009 et le 1er juillet 2010. La participation du réseau des achats durables du ministère de la défense à la campagne 2010 a permis d'établir un contact direct avec les structures de travail protégé et adapté, encourageant ainsi la progression des achats socialement responsables au sein du ministère. Enfin, l'édition 2010 a confirmé la nécessité de continuer à informer et à mener des actions de mobilisation de l'ensemble des agents militaires et civils du ministère de la défense. Il est d'ores et déjà prévu d'organiser une troisième édition de la CIFIH en 2011.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86213

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 août 2010, page 8667

Réponse publiée le : 19 octobre 2010, page 11407